

À la Croisée des Abers : 150 personnes à l'Assemblée Générale

L'AG de la Croisée des Abers s'est tenue vendredi dernier en présence de Monsieur le Maire de Lannilis, Jean-François Tréguer. 150 personnes s'étaient déplacées, prouvant ainsi l'attachement de tous aux actions de l'association.

Forte de 20 ateliers différents, dirigés par 23 animateurs bénévoles (seules deux professionnelles sont intervenues au cours de l'année : 5 fois 3h en peinture et 11 fois 3h en peinture sur porcelaine), l'association comptait en 2017-18, 277 adhérents, de 30 à 91 ans. Les moins de 60 ans se retrouvent presque tous à la danse bretonne ; et les personnes de 61 à 75 ans représentent 57 % des effectifs. L'association est mixte, avec le nombre d'hommes en augmentation régulière : 61 alors qu'il y a 2 ans, ils étaient 50.

Le président Yves Lagathu a remercié le Maire et la Municipalité d'avoir mis à leur disposition deux outils récemment rénovés : la salle Yves Nicolas, et les salles Alain Le Gall. Le président se félicite de la bonne structuration du Conseil d'Administration qui travaille sereinement, et de la confiance des autres associations de Lannilis avec qui la Croisée partage les locaux.

Après avoir dit un mot sur chaque atelier, sur les 3 sorties et les 3 conférences annuelles, Yves Lagathu a conclu en prouvant que la Croisée reste en plein essor, puisque même avec 50 à 60 personnes qui ne renouvellent pas leur adhésion, les effectifs augmentent. Tous les membres sont unanimes pour souligner la bonne ambiance familiale qui existe au sein de la Croisée. Même les personnes qui viennent de la trentaine des communes avoisinantes sont agréablement surprises par la convivialité, et la simplicité de l'accueil.

Marie Françoise Mérien détaille les divers postes de la trésorerie, qui laisse entrevoir un solde négatif, justifié par l'achat de plusieurs matériels utilisés surtout dans l'aménagement de la cuisine dans la nouvelle salle de l'étage Alain Le Gall. Après les votes à l'unanimité des rapports moral, financier et prévisionnel, l'assemblée a réélu à l'unanimité le tiers sortant.

Pour les actions à venir dans la saison 2018-19, pas de changement dans le nombre d'ateliers, avec quelques ajustements, comme en breton où il n'y aura qu'un seul groupe. En généalogie, Elisabeth Calvez et Marie José Callac ont décidé de prendre en charge les (vrais) débutants. En Qi Gong et Tai Chi, les professeurs ont changé : RenPing Su-Goarzin, Yvan et Stéphanie dirigent les 2 groupes d'une trentaine de membres chacun. Le nombre d'adhérents au bridge est passé de 7 à 17.

L'assemblée a été enchantée d'admirer les photos de l'album de l'exposition de peinture, porcelaine et broderie, à la chapelle Saint Sébastien cet été.

En conclusion le président a fait savoir qu'à ce jour 288 personnes avaient adhéré (ou réadhéré), que le montant de l'adhésion restait inchangé (30 € par personne, 50 € pour un couple).

Le Maire, Jean-François Tréguer, a félicité la Croisée pour son dynamisme dans la commune, et sa pensée de travailler en inter-associations pour diverses activités. Il a dit aussi que les travaux pour la restauration de la chapelle Saint Sébastien et des orgues de l'église vont démarrer dès réception des réponses de la Drac.

L'AG s'est terminée par un buffet au cours duquel chansons et histoires se sont succédées, dans l'ambiance comme toujours.